

Information à la population sur le tout à l'égout station d'épuration – chasse d'eau de Tersas – pompe de relevage de la Meule

Nous vous informons que malgré les informations sur les bulletins municipaux 2021, 2022 la population continue à jeter dans les toilettes des lingettes, des tampons, des protections hygiéniques, ect...

Les interventions d'urgence se multiplient pour déboucher les canalisations d'eaux usées obstruées par les lingettes. Et quand la canalisation parvient à les laisser passer, c'est au niveau des stations d'épuration qu'il faut intervenir en urgence. Les lingettes s'y agglomèrent en paquets, bouchent les grilles et les pompes. Sans intervention rapide, le système d'assainissement ne peut plus jouer son rôle. Les eaux usées partent dans la nature sans traitement. La commune a dû remplacer deux fois les coûteuses pompes de relevage de la Meule.

Les agents nettoient trois par semaine la chasse d'eau de Tersas, 2 fois par semaine la pompe de relevage de La Meule et 2 fois par semaine la station d'épuration.

Nous rappelons que les lingettes ne sont pas biodégradables. Même quand les fabricants indiquent « *biodégradables* » ou « *compatibles tout-à-l'égout* », c'est faux. Les lingettes n'ont pas le temps de se décomposer dans les canalisations. Elles doivent être jetées avec les ordures ménagères.

Tout cela a un coût important pour le contribuable.

Merci de respecter cette règle : PAS DE TAMPAX, PAS DE PROTECTIONS HYGIENIQUES, PAS LINGETTES MÊME BIODEGRADABLES ect... DANS LES TOILETTES

Le 13/09/2024

La Municipalité



Déchets enlevés de la chasse d'eau de Tersas le 13/09/2024